



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 79987

Texte de la question

M. Alain Suguenot attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conséquences financières pour les comptes de la sécurité sociale de la présentation des médicaments. De nombreux médicaments sont accompagnés de coffrets de présentation, de présentoirs, de livrets..., qui ont pour effet d'accroître le coût des prescriptions sur les comptes de la sécurité sociale. Au-delà des consignes d'utilisation, il semble que certains laboratoires ajoutent aux comprimés proprement dits des éléments qui peuvent être qualifiés de gadgets ou de fantaisie, simplement destinés à améliorer la présentation des médicaments concernés. Le Gouvernement s'est engagé dans une ambitieuse politique de redressement des comptes de la sécurité sociale, et des détails de la sorte choquent à raison certains usagers. Au vu de ces éléments, il souhaite connaître sa position à ce sujet et savoir quelles mesures elle envisage de mettre en oeuvre pour réduire les frais superflus liés à la présentation de certains médicaments.

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79987

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6273

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)